

# Publications des tribunaux

---

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Dubath Pierre*, fils de Jean-Jacques et de Marthe, née Horisberger, né le 14 juillet 1962, à Genève, originaire de Rougemont, étudiant en astro-physique, précédemment domicilié à 1213 Onex, rue du Vieux-Moulin 1; sdt auto à cp S chars 1;

*Seiler Stephane*, fils de Pierre et de Linda, née Grandjean, né le 13 avril 1965, à Genève, originaire de Leimiswil, pâtissier, précédemment domicilié à 1203 Genève, chemin des Sports 2; can à btrr S can ld 3;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 10 octobre 1990, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2<sup>e</sup> étage, sous l'inculpation pour Dubath, de refus de servir, et pour Seiler, d'insoumission intentionnelle, plus la révocation éventuelle d'un sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

12 septembre 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, colonel Jacques Couyoumtzélis

F33898

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

*Andrini Gérald*, fils de Jacques et de Jacqueline, née Gorgerat, né le 29 avril 1966, à Genève, d'où originaire, sans profession, précédemment domicilié à 1255 Veyrier, route des Tournettes 31, actuellement sans domicile connu; recr inf non incorporée;

vous êtes cité à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 12 octobre 1990, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2<sup>e</sup> étage, pour la révocation éventuelle d'un sursis, demande de relief.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

11 septembre 1990

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Jean-Marie Favre

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Berclaz André*, fils de Gaëtan et de Sonja, née Nilsson, né le 27 août 1964, à Genève, originaire de Randogne, serveur, actuellement sans domicile connu; sdt radio à cp EM chars 17;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le vendredi 19 octobre 1990, à 8 h. 30, à Lancy, Mairie, Salle du Conseil municipal, route du Grand-Lancy 41, sous l'inculpation d'inobservation de prescriptions de service, d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

14 septembre 1990

Tribunal militaire de division 1:

Le président, major Martin Biéler

F33898

## Citations

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Borloz Jean-Paul*, fils de Charles et de Jeanine, née Zumhofen, né le 29 janvier 1966, à Aigle, originaire d'Ormont-Dessus, boulanger, actuellement sans domicile connu; can lm à cp ld fus mot IV/4;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mercredi 24 octobre 1990, à 8 h. 30, à Echallens, Le Château, Tribunal de district, sous l'inculpation d'inobservation de prescriptions de service, d'abus et de dilapidation de matériel et de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

14 septembre 1990

Tribunal militaire de division 1:

Le président, lt-colonel Pierre-Ami Chevalier

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Bischoff Alain*, fils de Paul et d'Evelyne, née Buser, né le 13 juin 1967, à Bâle, originaire de Tramelan, commerçant, actuellement sans domicile connu; sdt can à bttr S ob bl 2;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 25 octobre 1990, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2<sup>e</sup> étage, sous l'inculpation de refus de servir, subsidiairement d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

14 septembre 1990

Tribunal militaire de division 1:

Le président, major Jean-Marc Schwenter

F33898

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

*Seiler Yves*, fils de Jean-Charles et de Nadine, née Gaillard, né le 10 décembre 1962, à Orbe, originaire de Bönigen bei Interlaken, mécanicien de précision; gren chars à cp gren chars IV/18;

*Reymond Didier*, fils de Claude et de Marie-Thérèse, née Roulin, né le 2 octobre 1966, à Lausanne, originaire de Vaulion, maraîcher; sdt san à btr S ob bl 1;

tous deux actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le jeudi 25 octobre 1990, à 8 h. 30, à Cossonay, Salle du tribunal de district, 2<sup>e</sup> étage, sous l'inculpation pour Seiler d'insoumission intentionnelle, d'observation de prescriptions de service, et pour Reymond d'insoumission intentionnelle, plus la révocation de sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

14 septembre 1990

Tribunal militaire de division 1:

Le président, colonel Roland Châtelain

F33898

## Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	38
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	25.09.1990
Date	
Data	
Seite	422-425
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 290

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.